

## 11,5 millions d'euros d'aides pour l'Auvergne

La Commission Permanente du Conseil régional d'Auvergne s'est réunie le 31 mai 2010 et a attribué **11,5 millions d'euros d'aides**. Parmi les principaux secteurs aidés : le **développement économique (3,5 millions € dont 1,9 € pour l'agriculture)**, **formation professionnelle (1 million €)**, **l'aménagement du territoire (4,25 millions €)**, **culture et usages numériques (810.500 €)**.

Dans le **Cantal** : près de **217.500 €** pour de développement économique dont **95.800 €** pour **l'agriculture**, **plus d'1 million €** pour le **développement durable** et **l'aménagement du territoire**, ...

Ont notamment été attribués :

### Économie et Emploi

- 360.905 € à 5 Clusters d'excellence dans le cadre du schéma de développement économique et politiques sectorielles, dont 79.718 € au Cluster Institut de recherche pharmabiotique d'Aurillac.
- Aide régionale aux études en faveur des parcs d'activités, 19.200 € à la Communauté de communes du Pays de Montsalvy pour une étude de faisabilité d'un parc d'activité à Lafeuillade en Vézère.

### Agriculture, bois et forêt

- Plan de Développement des Massifs forestiers, 147.000 € au centre régional de la propriété forestière.
- 327.800 € au titre de l'installation et transmission en agriculture.
- Plan régional en faveur des bâtiments d'élevage : 72.157 € à 26 bénéficiaires du 15.
- 155.237 € pour le développement de l'agriculture biologique.

### Lycée, Formation professionnelle et apprentissage

- 999.604 € pour l'achat de places de formation de l'enseignement supérieur destinées à des personnes sans emploi.
- Equipement des lycées publics : 231.520 € dont 58.200 € à 4 établissements du Cantal.

### Aménagement du territoire et politique de la ville

- « Contrats Auvergne + » : 800.000 € pour financer l'aménagement de l'espace Hélicas à Aurillac.
- 36.750 € pour la création d'habitat en milieu rural dans le Cantal.

### Tourisme et thermalisme

- Fonds régional d'intervention touristique, 80.059 € à la commune de Salers au titre du soutien aux « cités auvergnates de caractère ».
- 140.950 € au titre des hébergements nautiques pour améliorer la qualité des hébergements dans le Cantal.

### Infrastructures numériques

- 75.000 € à 2 groupements Segeco-Eduter et AFPA-APP, lauréats de l'appel à projet relatif à la mise en place de parcours de formation ouverte à distance dans le domaine de la création/reprise d'entreprise.

### Environnement et politique énergétique

- Plan Bois Energie : 66.447 € à la communauté de communes de Murat pour la réalisation d'une plateforme de stockage et séchage.
- Politique de l'eau : 105.107 € au titre des contrats de rivières et de lacs.

## **Jeunesse, culture, usages numériques, sport et vie associative**

- 10.000 € pour la 25<sup>ème</sup> édition du Festival de Théâtre de rue d'Aurillac.
- 44.761 € pour des travaux de restauration du patrimoine architecturale du Cantal.
- 86.000 € aux ligues sportives d'Auvergne d'Athlétisme et de Volley-Ball pour la formation de jeunes athlètes vers le haut niveau.

## **Enseignement supérieur, recherche et innovation**

- 90.000 € à l'Université d'Auvergne en soutien à un projet de recherche doctorale « navigation et augmentation 3D temps réel en chirurgie péritonéale à partir d'information préopératoire ».
- Bourse innovation : 17.500 € pour un projet de création d'entreprise pour le développement d'un logiciel de gestion de la couleur.
- 100.000 € au pôle de compétitivité Céréales Vallée pour 2010 et 2011.